MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

POUVOIR ADJUDICATEUR

Musée national de la Marine
17, place du Trocadéro
75116 PARIS

OBJET

Coédition du catalogue et de l'album de l'exposition « À table en mer », présentée au musée national de Marine – Palais de Chaillot, Paris du 13 octobre 2027 au 16 avril 2028 (titre et dates provisoires)

NUMÉRO DE L'ACCORD-CADRE

26MPROG09

PROCÉDURE

Procédure adaptée « ouverte » en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 du code de la commande publique

MUSÉE NATIONAL DE LA MARINE

Sommaire

I. Objet de l'accord-cadre 2

II. Description des prestations 2

a. Les commissaires de l'exposition – directeurs d'ouvrage **2**
b. Descriptif technique du catalogue **2**
c. Descriptif sommaire et technique de l'album **3**
d. Contenu détaillé des prestations (catalogue et album) & modalités d'exécution **3**
e. Mentions sur l'ouvrage – logotypes **4**
f. Livraison des ouvrages **5**
g. Lieux de vente (catalogue et album) **5**

III. Calendrier d'exécution des prestations..... 5

I. Objet de l'accord-cadre

Le musée national de la Marine – Palais de Chaillot (MnM) présente du 13 octobre 2027 au 16 avril 2028 l'exposition *À table en mer* (dates et titre provisoires), dédiée à l'alimentation en milieu maritime. À travers une sélection de plus de 250 œuvres issues des collections du musée national de la Marine et d'institutions extérieures (musée du Louvre, National Maritime Museums Greenwich, musée du quai Branly – Jacques Chirac, MuCEM…), cette exposition proposera un parcours organisé de manière thématique sur cette préoccupation centrale et méconnue de la vie embarquée. De l'acheminement et du chargement des vivres au port à la table du capitaine, en passant par la conception méticuleuse des repas pour les skippers et des mythes – et vérités – autour de l'alcool, de nombreuses thématiques seront abordées par des maquettes, beaux-arts, documents d'archives ou objets du quotidien en mer.

Pour accompagner cette exposition, le MnM souhaite publier un album ainsi qu'un catalogue en langue française, en coédition à demi, entendue comme conception, fabrication, diffusion et distribution, faisant l'objet de la présente consultation. Le catalogue suivra dans les grandes lignes les différentes parties de l'exposition, et sera agrémenté de notices d'œuvres et courts focus techniques pour aborder des thématiques de manière plus approfondie. Il sera agrémenté d'un petit « carnet de recettes », glissé ou cousu au milieu de l'ouvrage, répertoriant et réinterprétant des recettes anciennes à travers la voix de chefs contemporains.

L'album reprendra les textes de l'exposition et sera illustré des œuvres majeures présentées.

Dans l'éventualité d'une itinérance de l'exposition, le catalogue pourrait faire l'objet d'une traduction. Ce point fera l'objet d'un accord commun avec l'éditeur, et d'un contrat annexe.

II. Description des prestations

a. Les commissaires de l'exposition

Marianne Tricoire, conservatrice du patrimoine, chargée des collections scientifiques et techniques, musée national de la Marine

Philippe Meyzie, maître de conférences en histoire moderne à l'université Bordeaux-Montaigne. Spécialiste de l'histoire des cultures alimentaires régionales en France du XVII^{e} au XIX^{e} siècles

b. Descriptif technique prévisionnel du catalogue

Langue	Français	
Économie générale des textes (les calibrages sont donnés espaces comprises)	Préface Direction	
	Introduction	25 000 s
	Essais 20 000 s. (7 entrées)	140 000 s.
	Focus thématiques 5 000 s. (37 entrées)	185 000 s.
	Notices d'œuvres 2 000-2 500 s. (21 entrées)	56 500 s.
	Légendes (185 œuvres * 250)	45 000 s.
	Carnet de recettes	35 000 s.
	Bibliographie, glossaire, ourse	
Total estimé du nombre de signes	486 500 signes, espaces comprises	
Coût estimé max. des droits d'auteurs	11 200 € bruts	

Nombre d'illustrations quadri	185
Coût estimé max. de l'iconographie	5 000 €
Fabrication	Utilisation de matériaux (papiers et encres) écoresponsables
Fabrication du carnet de recettes	À proposer
Format	À proposer
Tirage	À proposer
Reliure	À proposer
Prix de vente public	Max. 45 €
Préachat minimum par le MnM pour des besoins institutionnels (remise min. 45% PVPHT)	250 exemplaires justificatifs MnM + exemplaires gratuits (nombre à proposer par l'éditeur)

Le sommaire détaillé du catalogue figure en **Annexe 1**.
Une première sélection iconographique du catalogue figure en **Annexe 2**.

S'agissant du **carnet de recettes**, Le pouvoir adjudicateur impose **trois (3) variantes obligatoires liées à la fabrication** :

- Variante 1 : papier et format différents à l'ouvrage, cousu à l'intérieur
- Variante 2 : papier différent, du même format que le reste du livre et cousu à l'intérieur
- Variante 3 : sans fabrication spécifique (uniquement identifiable par un traitement graphique différent).

c. Descriptif sommaire et technique prévisionnel de l'album

L'album reprendra les textes de salle de l'exposition. Il sera illustré par les œuvres principales de l'exposition, choisies par les commissaires.

Langue	Français	
Économie générale des textes (les calibrages sont donnés espaces comprises)	Introduction	2 000 s
	Textes de section expo (7 * 1 500)	10 500 s
	Textes de sous-section expo (20 * 1 000)	20 000 s
	Légendes (50 œuvres * 250)	12 500 s
	Ourse	
Total estimé du nombre de signes	45 000 signes, espaces comprises	
Coût estimé max. des droits d'auteurs	0 € bruts	
Nombre d'illustrations quadri	50	
Coût estimé max. de l'iconographie	1 000 € TTC	
Fabrication	Utilisation de matériaux (papiers et encres) écoresponsables	
Format	À proposer	
Tirage	À proposer	

Reliure	À proposer
Prix de vente public	Max. 12 €
Préachat minimum par le MnM pour des besoins institutionnels (remise min. 45% PVPHT)	150 exemplaires justificatifs MnM + exemplaires gratuits (nombre à proposer par l'éditeur)

d. Contenu détaillé des prestations & modalités d'exécution

Le titulaire apportera et prendra directement en charge (suivi, engagement des prestations et paiement) pour le compte de la coédition :

- Le suivi éditorial en collaboration avec le MnM,
- Le secrétariat d'édition, en accord et collaboration avec le MnM,
- La préparation des manuscrits, les relectures et les corrections,
- La création de la maquette ainsi que le suivi, en accord et collaboration avec le MnM,
- La fourniture des jeux d'épreuves pour relecture et validation par le MnM (papier et pdf),
- La photogravure et son suivi, en collaboration avec le MnM,
- La fabrication des ouvrages, en collaboration avec le MnM, et leur suivi,
- La diffusion-distribution des ouvrages sur points de vente extérieurs au MnM et pour la boutique du Palais de Chaillot ainsi que la livraison des exemplaires justificatifs au MnM – Chaillot,
- La gestion administrative et comptable de la coédition des ouvrages, avec un arrêté des comptes à chaque fin d'année civile,
- La conservation des supports servant à l'impression dans les conditions les plus appropriées et conformes aux usages professionnels.

Le MnM, pour le compte de la coédition :

- Passe commande aux auteurs et fournit l'ensemble des textes avec sa relecture au titulaire,
- Assure la recherche et coordination iconographique de l'ouvrage, fournit les mentions de copyrights et établit les contrats de cession de droits,
- Assure le suivi éditorial en collaboration avec l'éditeur (secrétariat d'édition, relectures et validation des contenus, etc.),
- Prend part et valide les différentes étapes de la composition de l'ouvrage (ligne graphique, principe de maquette, etc.),
- Contrôle avec le prestataire la chromie et le sens des illustrations,
- Donne le BAT avec l'éditeur,
- Assure les démarches de référencement et dépôt légal, en mentionnant expressément la coédition,
- Participe à la promotion de l'ouvrage notamment sur son site internet et les réseaux sociaux.

Un contrat de coédition sera signé entre le titulaire et le MnM qui précisera l'ensemble des missions et conditions d'exécution notamment les comptes de fabrication, la répartition des résultats et les modalités de validation. Des réunions régulières auront lieu entre les équipes du MnM, notamment le département des Expositions & Éditions et celles du Titulaire pour l'avancement de l'ouvrage auxquelles le Titulaire est tenu de participer.

Le modèle de contrat de coédition du musée figure en **Annexe 3**. Il pourra être modifié durant l'exécution de l'accord-cadre.

e. Mentions sur l'ouvrage - logotypes

L'Ouvrage a un double copyright, cette mention apparaît de la façon suivante :

© Éditeur, 2027

© Musée national de la Marine, 2027

Les logos des deux parties apparaissent sur :

- La première de couverture, dos et page de titre de l'ouvrage,
- Tous supports de communication sur l'ouvrage (papier et numériques),

En fonction de la disposition de la maquette validée par le MnM.

Toute reproduction du logo du MnM devra faire l'objet d'une validation exprès par celui-ci.

Le MnM s'engage à transmettre au titulaire les fichiers numériques HD de son logo ainsi que la charte graphique d'utilisation de celui-ci.

f. Livraison de l'ouvrage

La livraison des ouvrages par le titulaire au MnM s'effectue du lundi au vendredi de 8h à 11h, à l'exception du mardi, de 9h à 17h. Le MnM doit être informé au moins 48h à l'avance de la date et horaire de livraison précis pour les catalogues en préachat. Pour les livraisons des exemplaires à mettre en vente à la boutique du MnM à Chaillot, le titulaire se rapproche du concessionnaire la boutique, Arteum, pour convenir des dates et horaires livraisons. Les contacts et plans du site pour livraison seront transmis au titulaire à sa demande.

Les cartons doivent être ôtés de leurs palettes et les palettes devront être reprises par le livreur. La constatation de livraison se fait par délivrance d'un récépissé et/ou la signature d'un double bulletin de livraison.

g. Lieux de vente (catalogue et album)

Les ouvrages seront mis en vente au sein de la librairie-boutique du MnM à Paris (Palais de Chaillot), gérée en Délégation de Service Public (DSP) par Arteum. Les commandes et ventes se feront donc entre ce délégataire et auprès du distributeur de l'éditeur directement. Le MnM peut transmettre les coordonnées de la personne en charge de la gestion de la boutique sur demande.

La sortie principale des visiteurs depuis les collections et l'exposition temporaire s'effectue obligatoirement par cette boutique, et le concessionnaire a l'obligation contractuelle d'y mettre en vente et en avant toutes les publications du MnM.

Le MnM dispose également d'une boutique dans chacun de ses sites du littoral : Brest, Port-Louis, Rochefort (deux sites : Hôtel de Cheusses et Ancienne école de médecine navale) et Toulon. Ces boutiques sont gérées en direct par le MnM. Chaque site est libre de fixer les quantités achetées. Si le MnM souhaite faire un préachat, la remise minimum pour les boutiques est de 45% du PVP HT. Ce préachat n'est pas compté dans le montant global de l'accord-cadre et se fera directement entre l'Éditeur ou son diffuseur et le département Marketing du MnM. Les coordonnées de la personne en charge des achats pour le musée seront transmises au titulaire sur demande.

III. Calendrier d'exécution des prestations

Les échéances principales seront les suivantes :

- Envoi des textes du catalogue (hors légendes) à l'éditeur : 15 février 2027
- Envoi des légendes à l'éditeur : 26 mars 2027

- Remise des visuels (en majorité) à l'éditeur : 26 mars 2027
- Remise des textes de l'album à l'éditeur : 12 avril 2027
- Livraison au MnM (date limite) : mardi 5 octobre 2027
- Vernissage de l'exposition (date prévisionnelle) : lundi 11 octobre 2027
- Ouverture de l'exposition au public (date prévisionnelle) : mercredi 13 octobre 2027

Ce calendrier et ces dates peuvent être ajustées en fonction de l'évolution de la production du projet et des contraintes de programmation du MnM. Le MnM en informe le titulaire par écrit.
Le Titulaire remet dans son offre un rétroplanning reprenant ces grandes échéances, qui sera revu et finalisé après la notification de l'accord-cadre. Toute autre modification d'échéance ne fera l'objet d'une analyse et d'un arbitrage entre ce dernier et le MnM. En cas de modifications substantielles et entérinées par le MnM du calendrier, le calendrier remis à jour est adressé au titulaire par mail avec accusé de réception. En tout état de cause, le catalogue et l'album devront être livrés au MnM a minima une semaine avant la date d'inauguration de l'exposition.

IV. Liste des annexes au CCTP

Annexe 1 : sommaire détaillé du catalogue
Annexe 2 : première sélection iconographique
Annexe 3 : modèle de contrat de coédition